

Projet de citation à titre de monument historique



Maison Mary Dorothy Molson

CADRE D'INTERVENTION

La Loi sur les biens culturels

- Les pouvoirs habilitants
- Les statuts municipaux
 - la citation de monument historique
 - la constitution de site du patrimoine
- Les effets

CADRE D'INTERVENTION

La situation actuelle

- Le corpus des biens culturels municipaux
- Le Plan d'urbanisme et la Politique du patrimoine
- Les démarches en cours

CADRE D'INTERVENTION

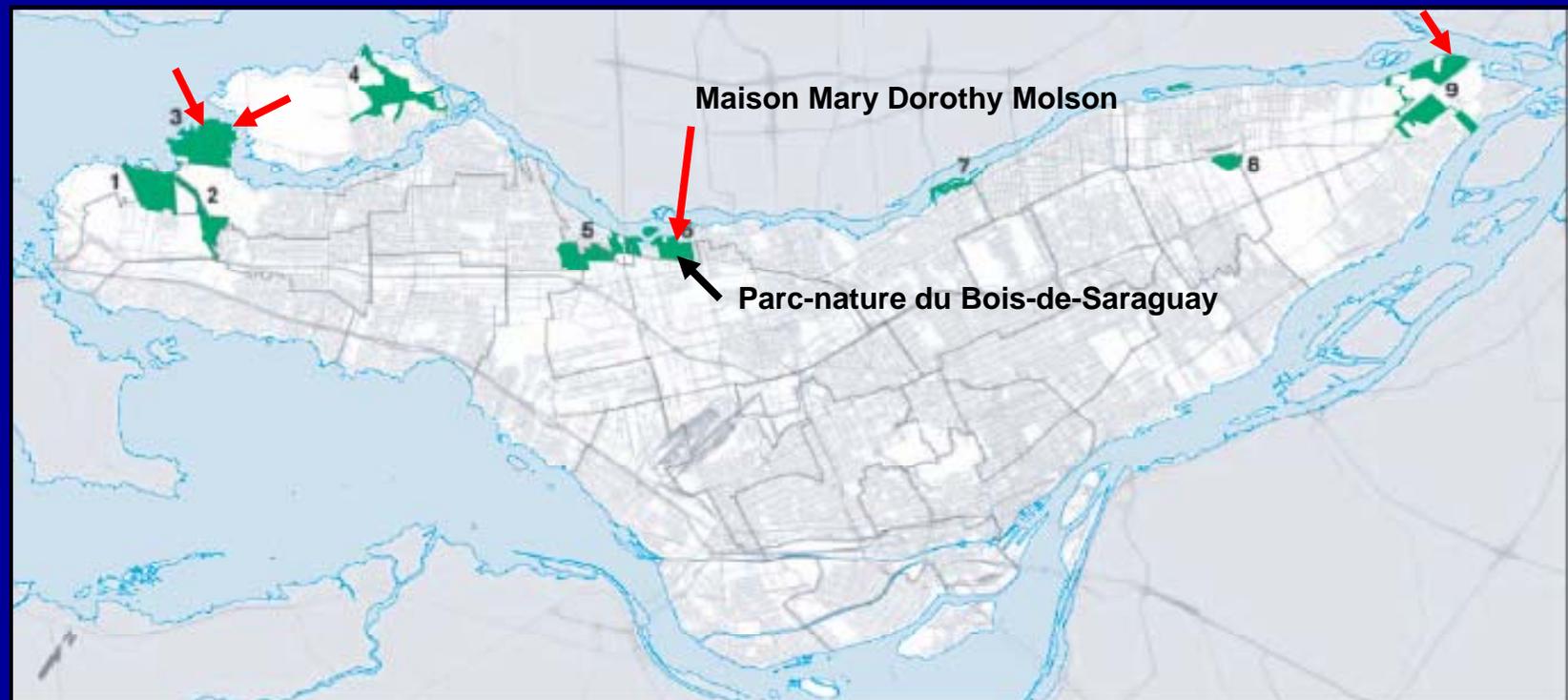
La démarche municipale menant à l'attribution d'un statut

- Analyse de l'intérêt patrimonial du bien ou du lieu (par valeur) par le Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise
- Avis du Conseil du patrimoine de Montréal et de l'arrondissement visé
- Adoption par le conseil municipal, d'un avis de motion et d'un projet de règlement et mandat au Conseil du patrimoine de Montréal pour tenir une séance publique sur le projet de citation du bâtiment ou de constitution du site du patrimoine
- Tenue de la séance publique
- Production du rapport par le Conseil du patrimoine de Montréal
- Adoption par le conseil municipal, du règlement (révisé, le cas échéant) citant le bâtiment ou constituant le site du patrimoine
-

CADRE D'INTERVENTION

Politique du patrimoine relatif aux immeubles municipaux

- Inventaire patrimonial des bâtiments situés dans les neuf Parcs-nature
- Évaluation de la pertinence d'accorder un statut patrimonial





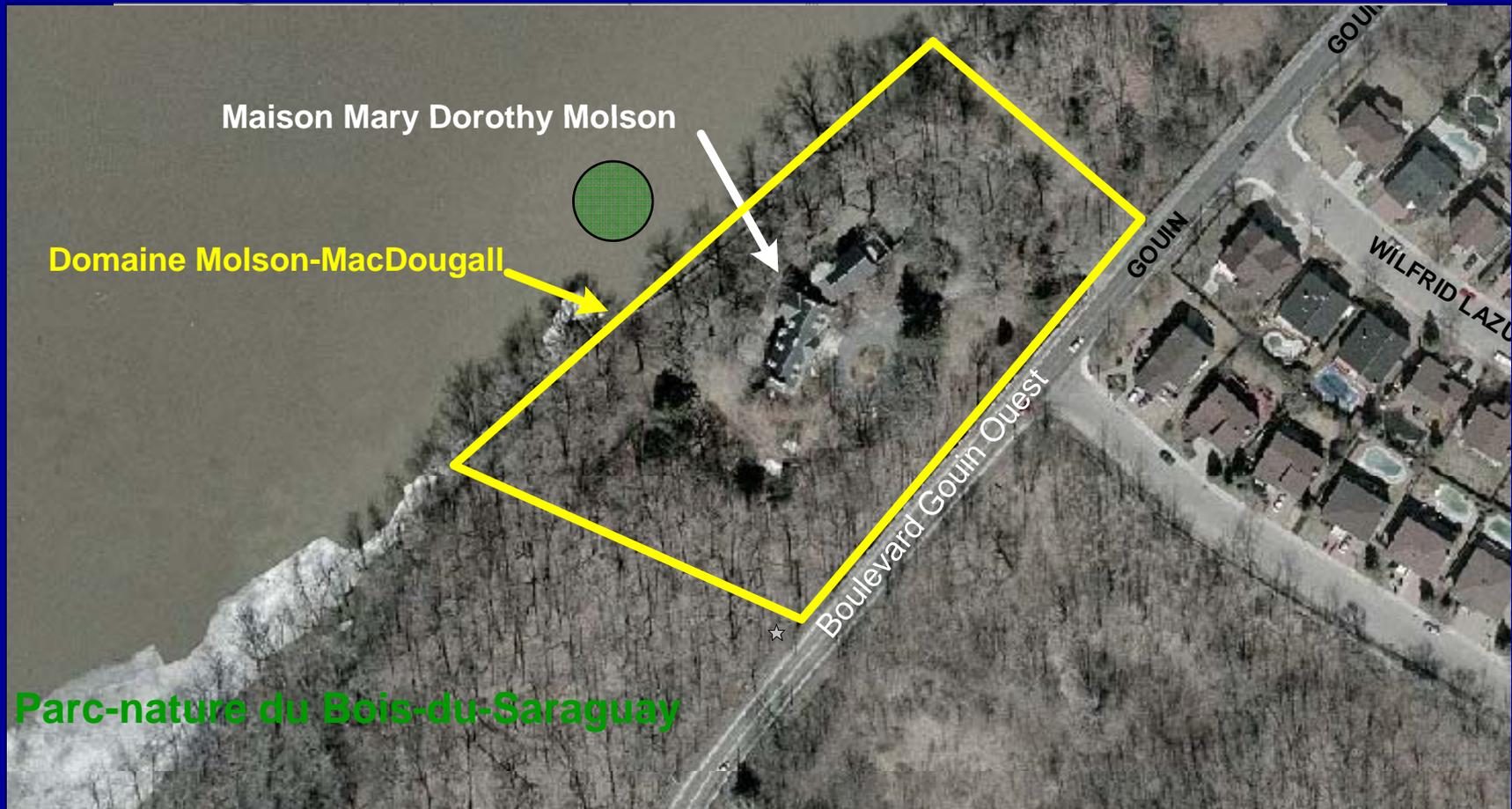
Maison Mary Dorothy Molson
Entrée principale

Plan de la présentation

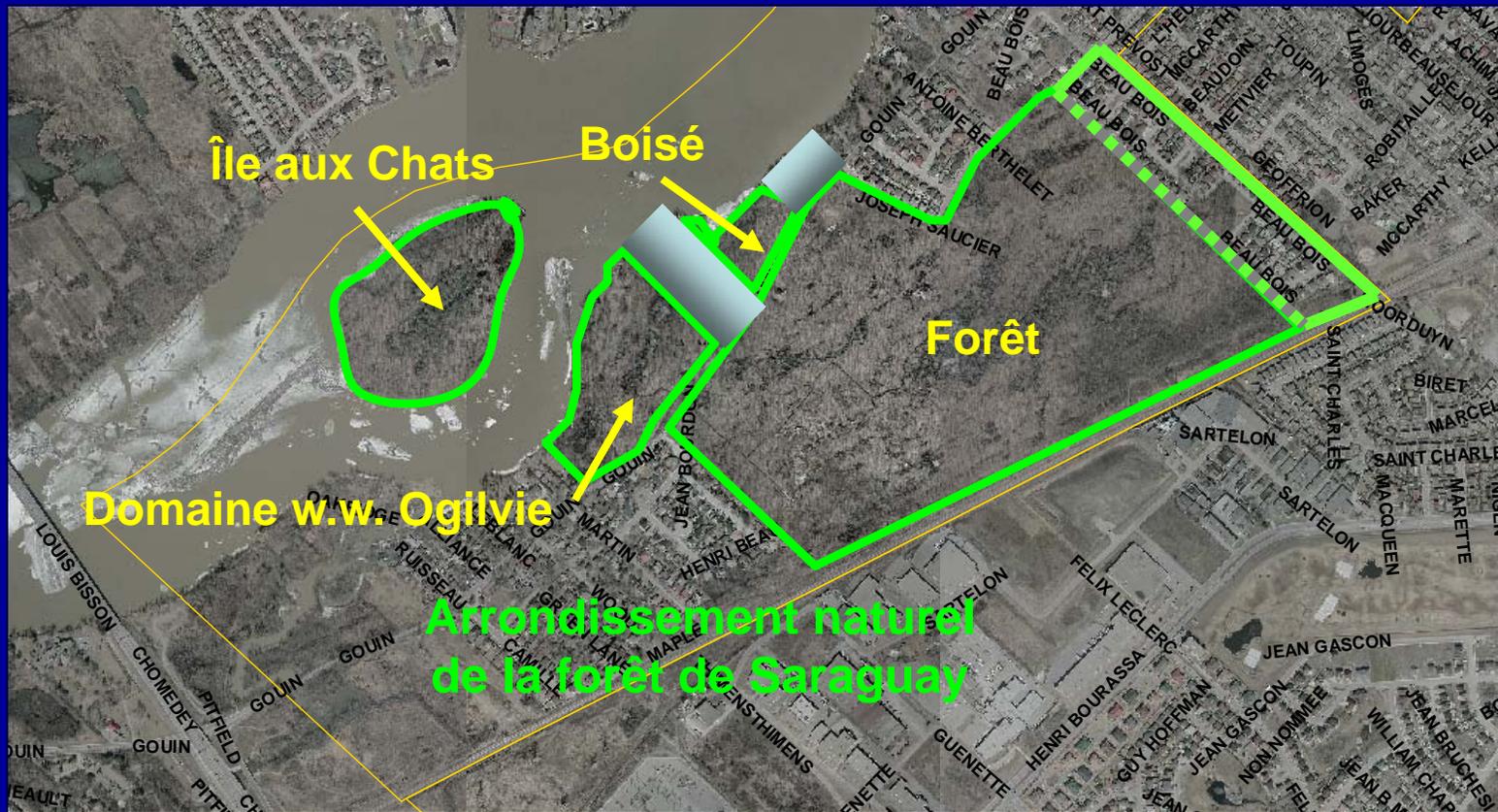
- Localisation et principales caractéristiques urbaines et patrimoniales
- Description sommaire du bâtiment
- Bref historique de l'évolution du village de Saraguay
- Intérêt patrimonial
 1. Valeur documentaire
 2. Valeur architecturale
 3. Valeur contextuelle
 4. Valeur symbolique
- Projet de règlement de citation

Maison Mary Dorothy Molson

Localisation



Arrondissement naturel de la forêt de Saraguay



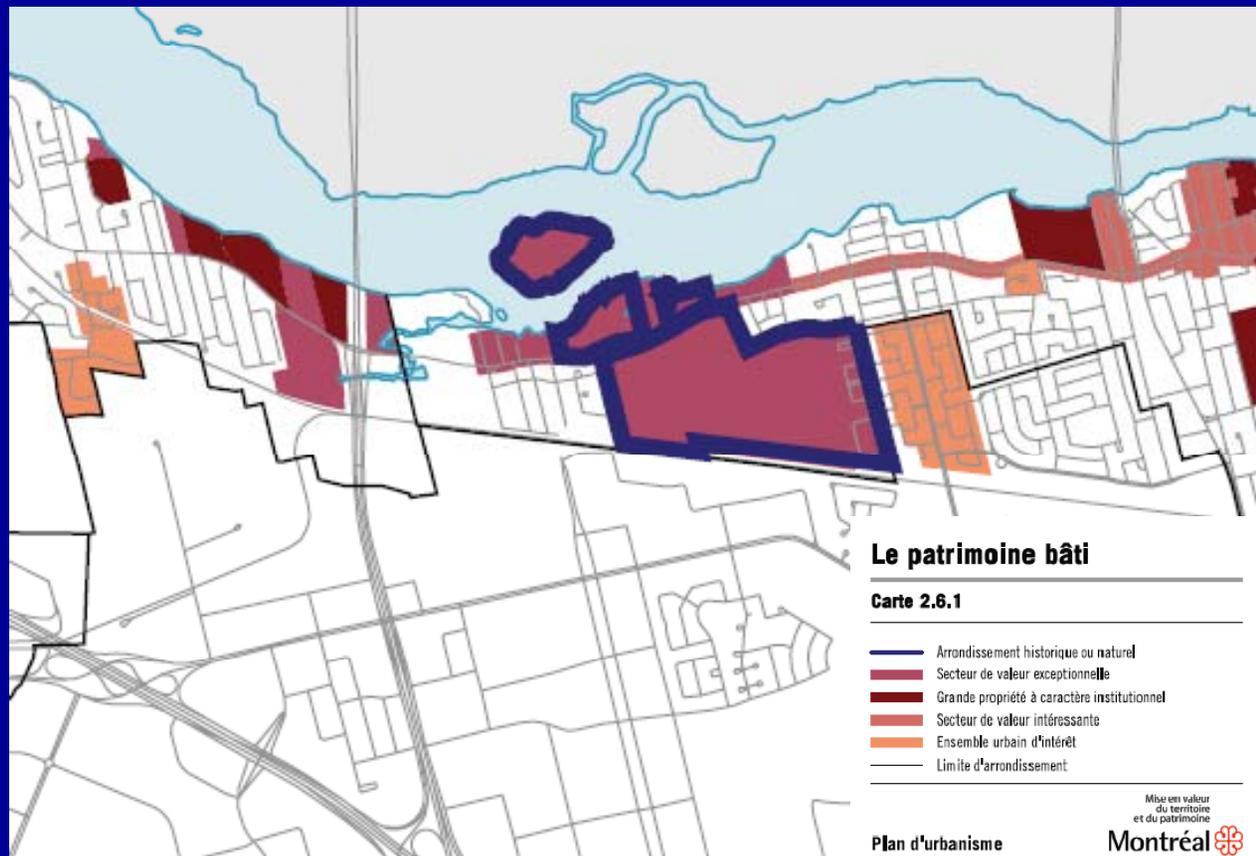
Maison Mary Dorothy Molson

Parc-nature du Bois-de-Saraguay



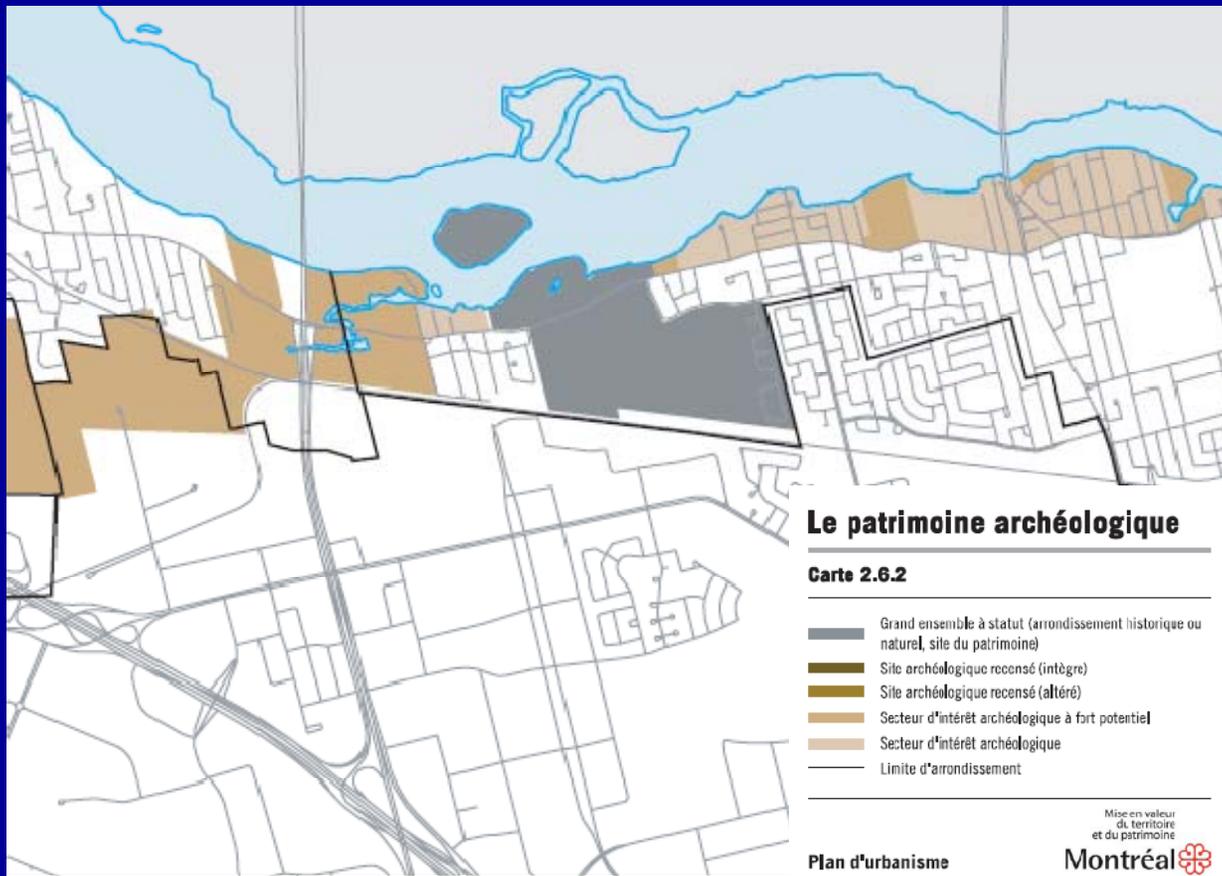
Maison Mary Dorothy Molson

Principales caractéristiques patrimoniales



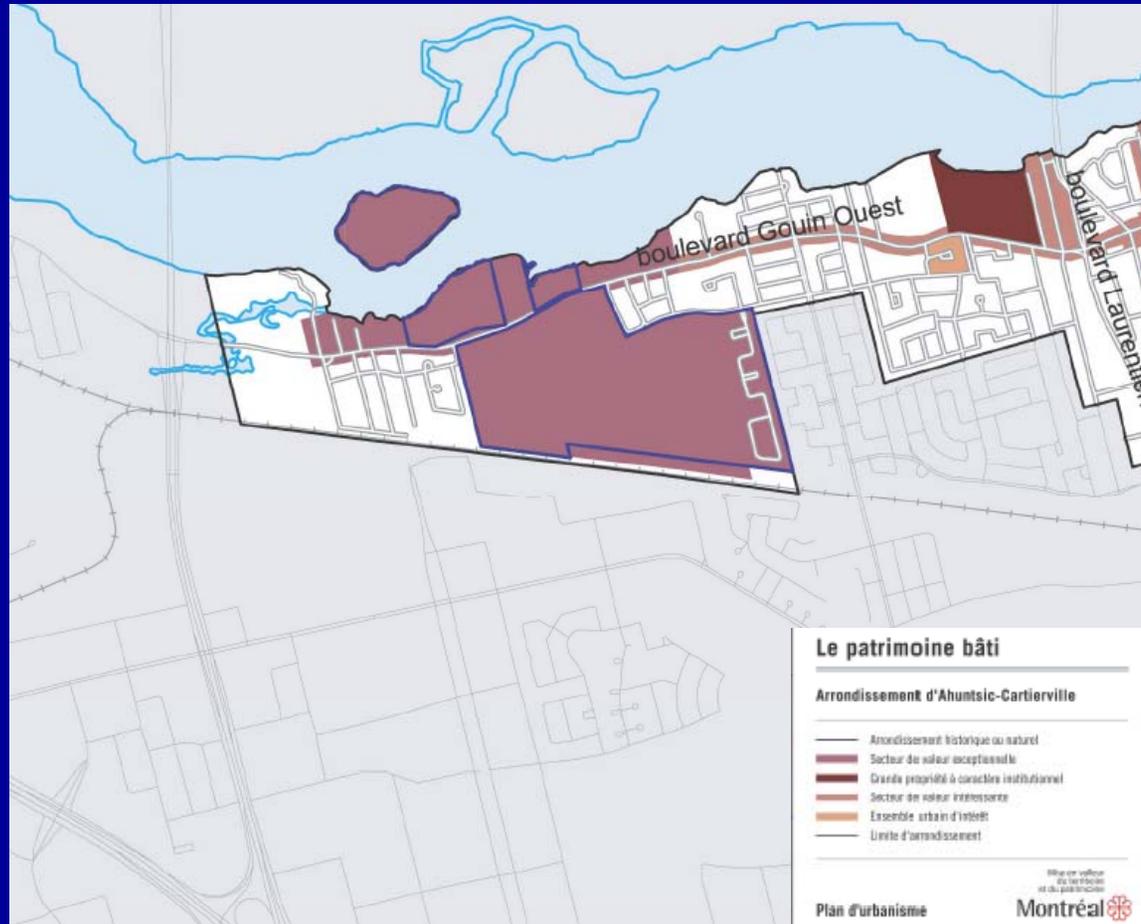
Maison Mary Dorothy Molson

Principales caractéristiques patrimoniales

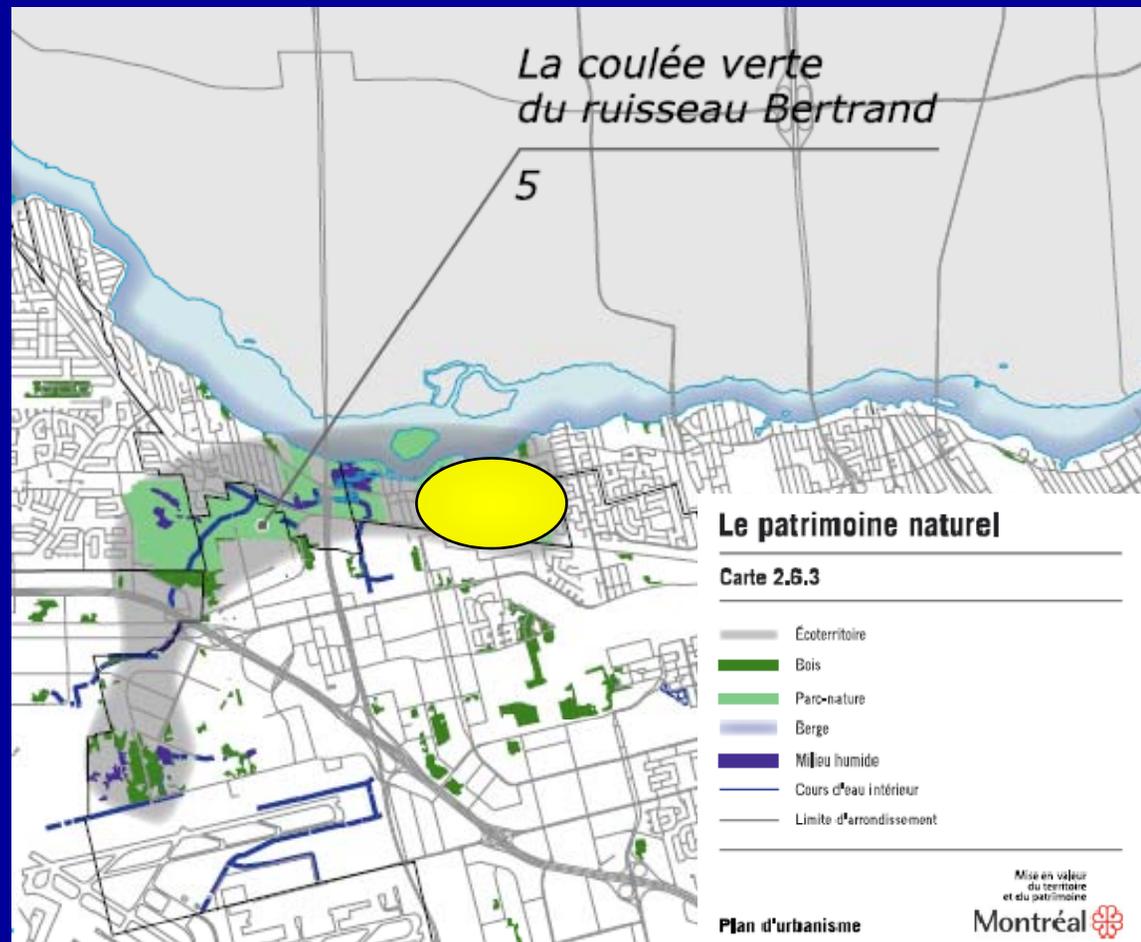


Maison Mary Dorothy Molson

Principales caractéristiques patrimoniales



Principales caractéristiques patrimoniales



Résumé des principales caractéristiques patrimoniales

- Secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle
- Secteur d'intérêt archéologique à fort potentiel
- Immeuble de valeur patrimoniale exceptionnelle
- Écoterritoire de «La coulée verte du ruisseau Bertrand»
- Répertoire d'architecture traditionnelle

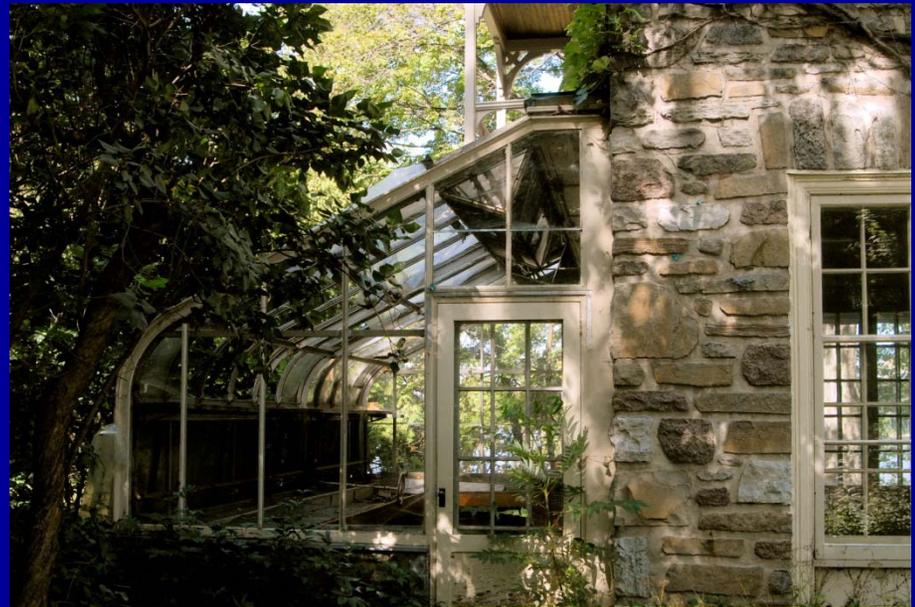
Maison Mary Dorothy Molson

Description sommaire du bâtiment



Maison Mary Dorothy Molson

Description sommaire du bâtiment



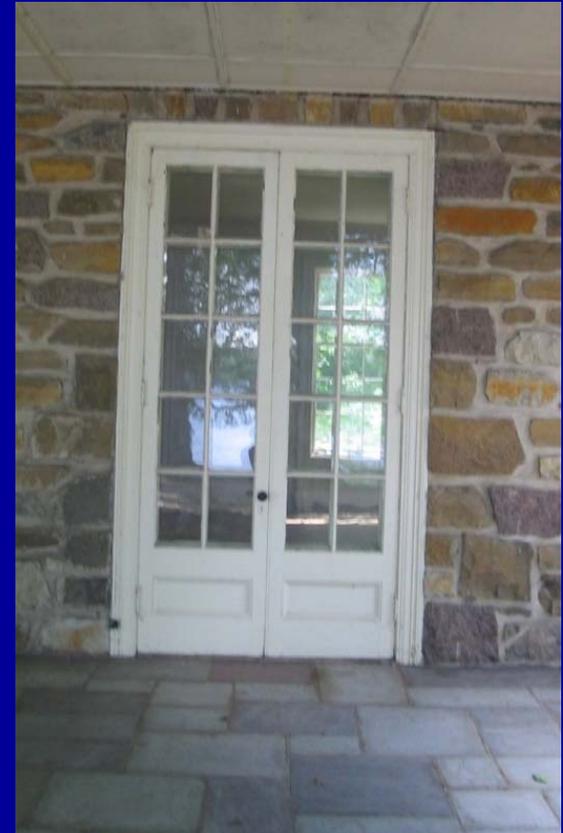
Maison Mary Dorothy Molson

Matériaux et composantes architecturales



Maison Mary Dorothy Molson

Matériaux et composantes architecturales

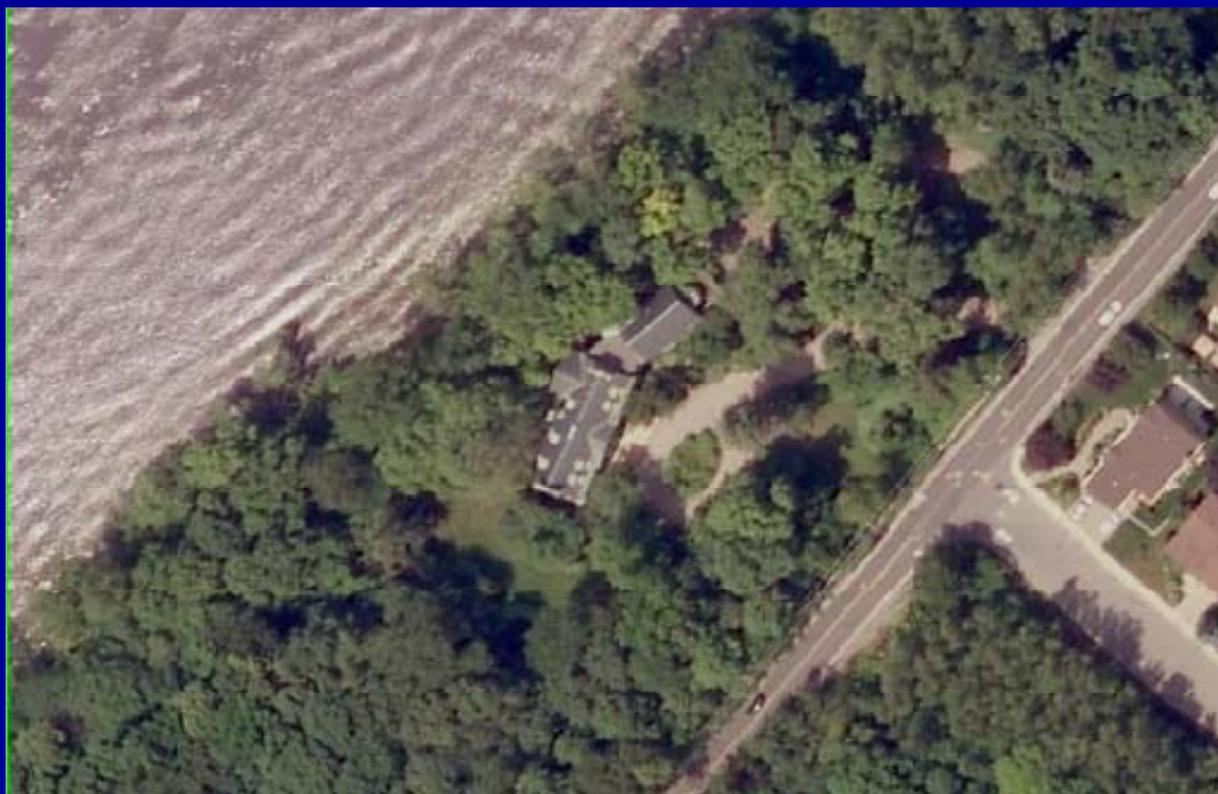


Maison Mary Dorothy Molson

Matériaux et composantes architecturales



Maison Mary Dorothy Molson



Comporte 60 pièces

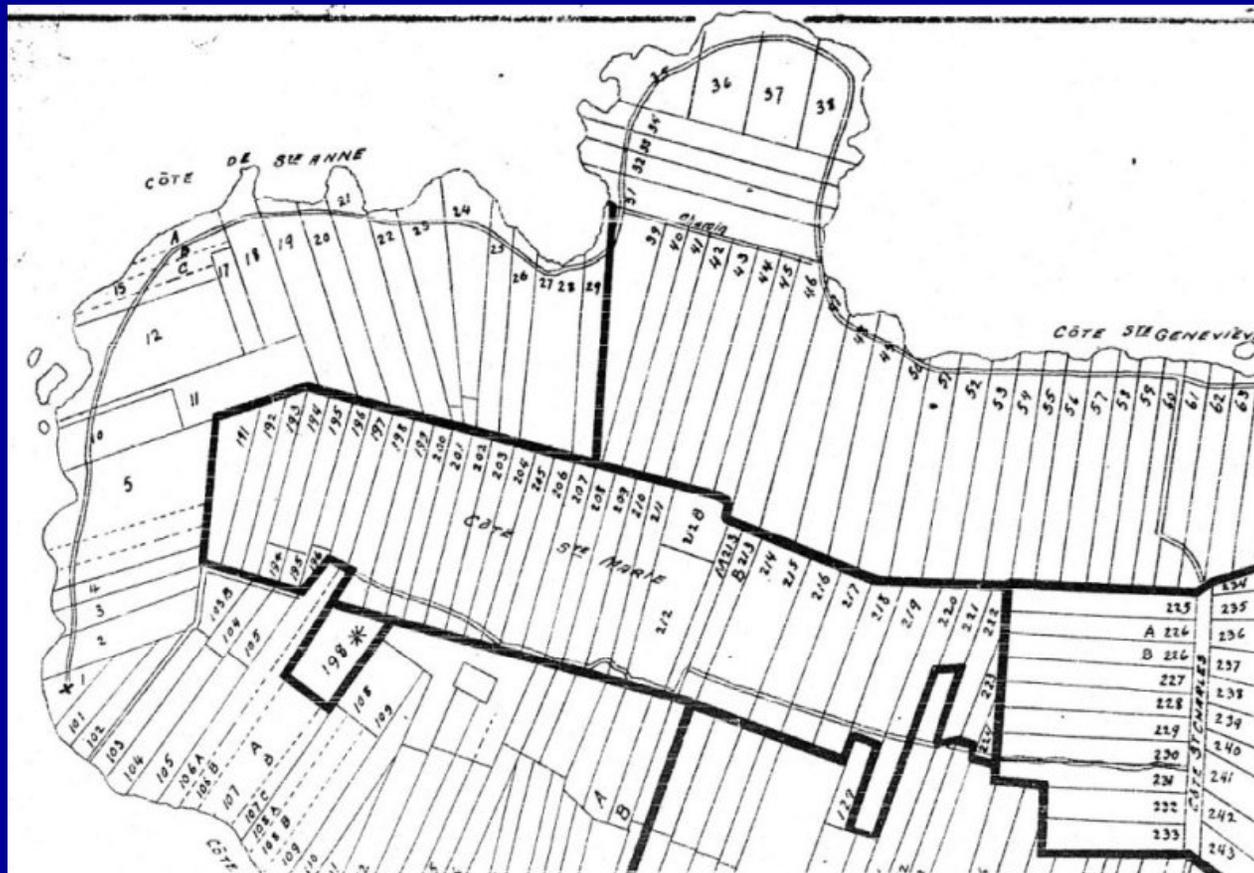
- **27 habitables**
- **33 non habitables**

Bref historique du village de Saraguay



Maison Mary Dorothy Molson

Bref historique du village de Saraguay



Bref historique du village de Saraguay



Extrait de la carte d'André Jobin 1834

Maison Mary Dorothy Molson

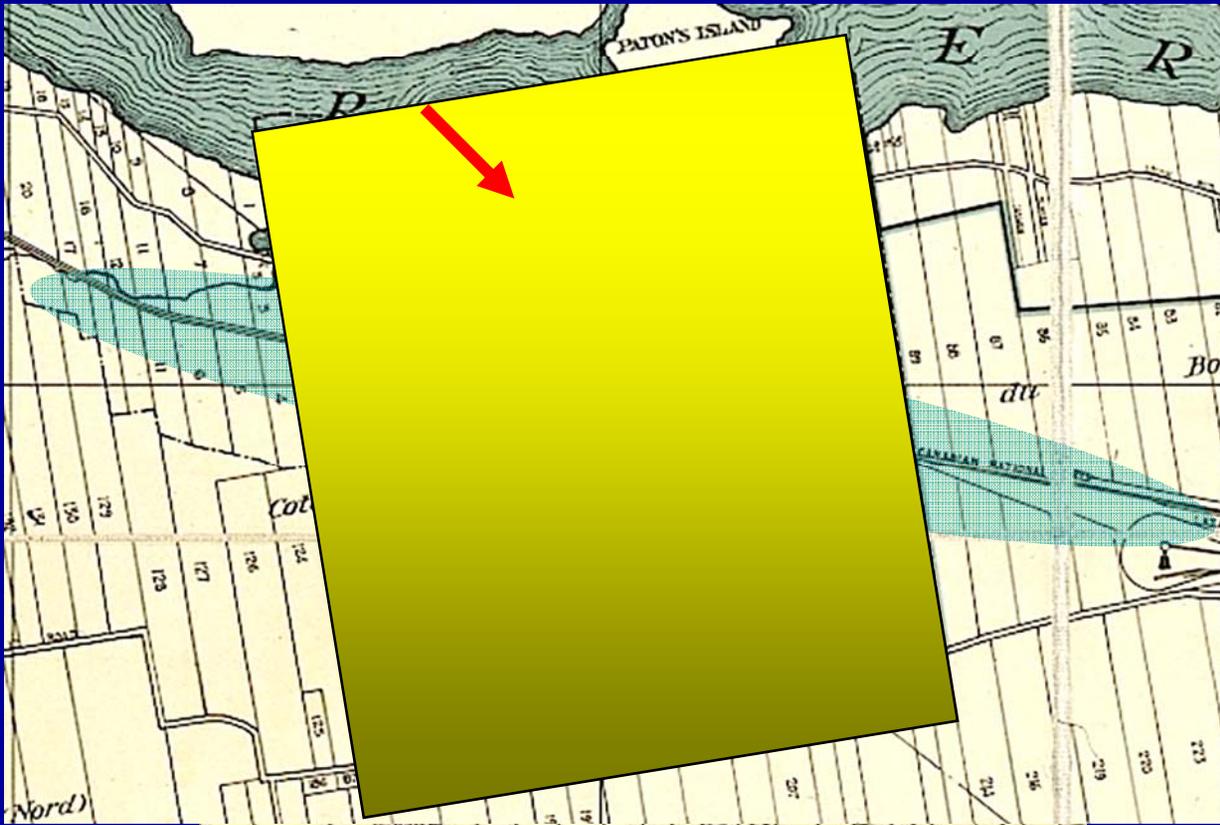
Bref historique du village de Saraguay



Extrait de la carte de W. H. Hopkins 1879

Maison Mary Dorothy Molson

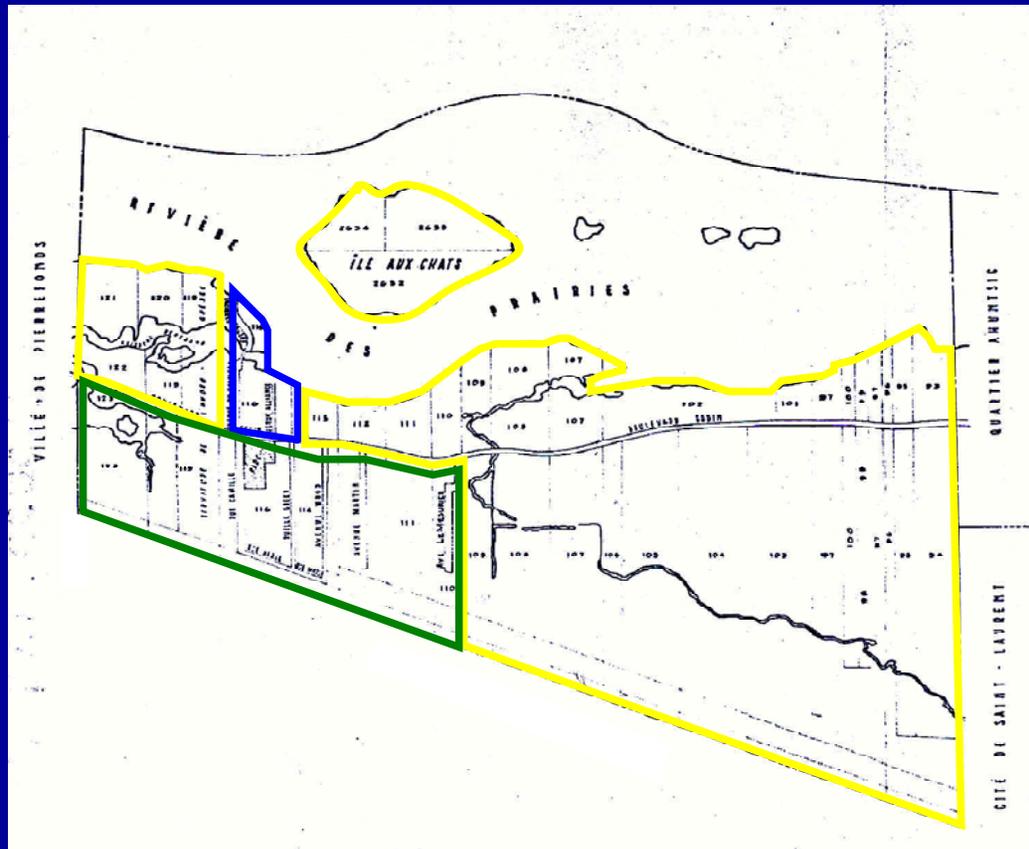
Bref historique du village de Saraguay



Extrait de la carte Pinsoneault 1907

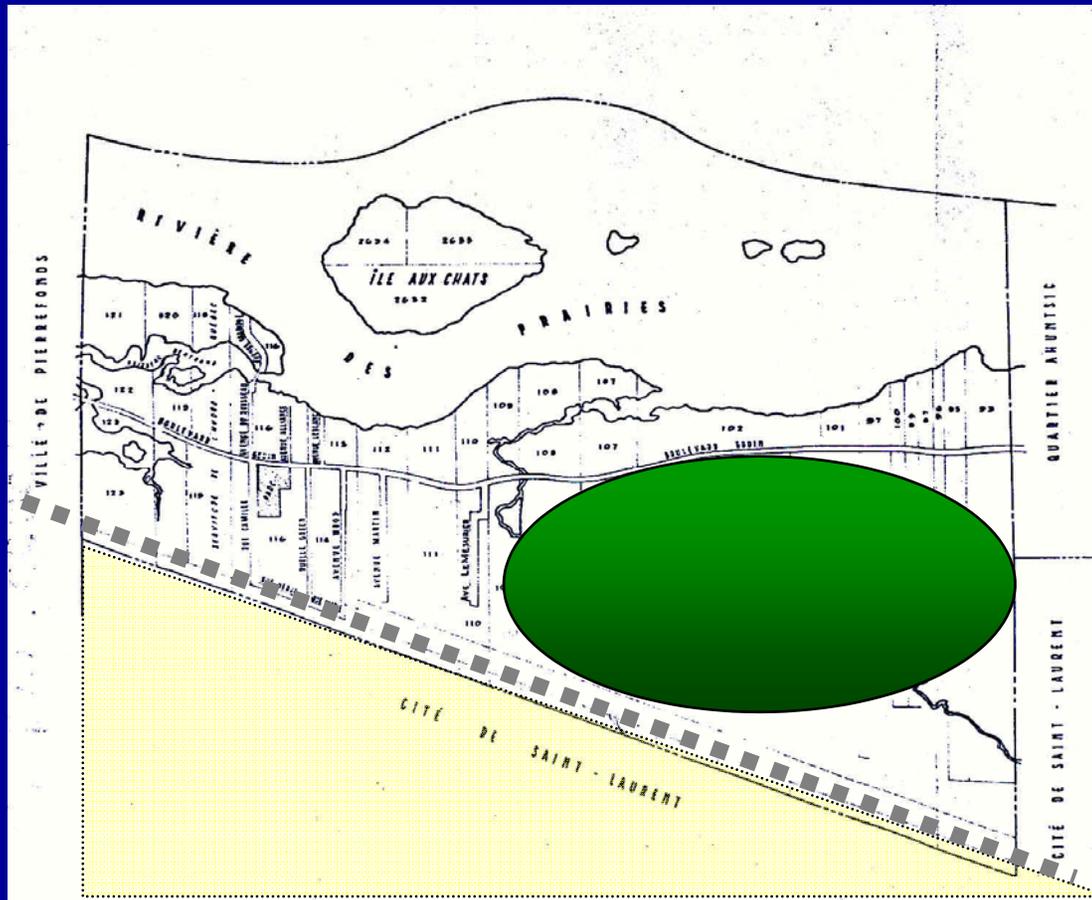
Maison Mary Dorothy Molson

Bref historique du village de Saraguay



Maison Mary Dorothy Molson

Bref historique du village de Saraguay



Bref historique du village de Saraguay



Maison Mary Dorothy Molson

Projet proposé

- **Citation de la maison Mary Dorothy Molson
à titre de monument historique
9095 boulevard Gouin Ouest**



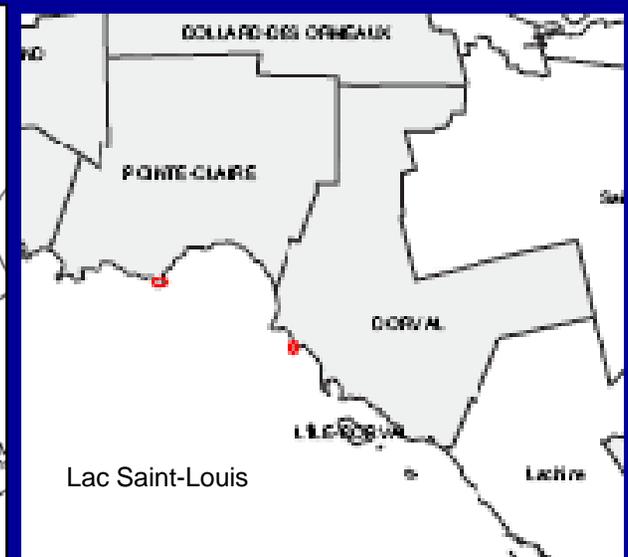
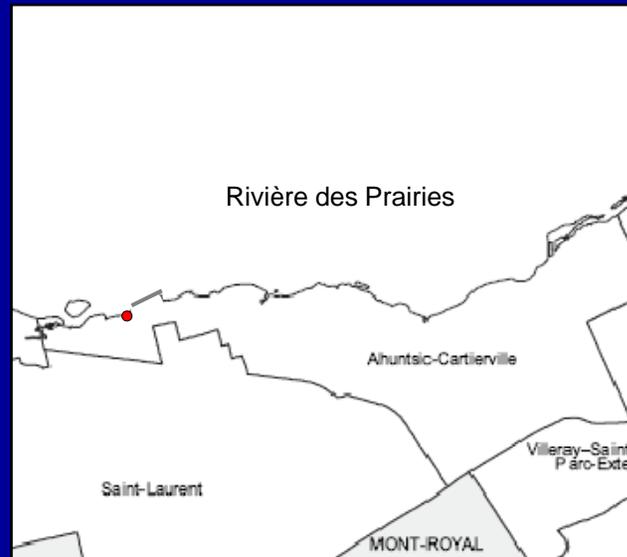
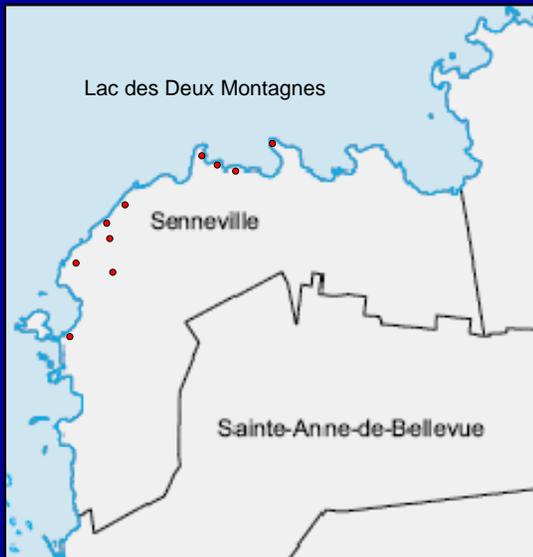
La valeur documentaire de la maison Marie Dorothy Molson

- Appropriation de terres agricoles en milieu rural, le long d'un cours d'eau, par la haute bourgeoisie anglophone montréalaise

Maison Mary Dorothy Molson

La valeur documentaire de la maison Marie Dorothy Molson

- Pôle d'attraction :
- Lac des Deux Montagnes - Senneville (10)
 - Rivière des Prairies – ancien village de Saraguay (1)
 - Lac Saint-Louis – Pointe-Claire (2)



Maison Mary Dorothy Molson

La valeur documentaire de la maison Marie Dorothy Molson

Bâtiments comparables

Pôle d'attraction : - Lac des Deux Montagnes - Senneville



Maison Mary Dorothy Molson

La valeur documentaire de la maison Marie Dorothy Molson

Bâtiments comparables

Pôle d'attraction : - Rivière des Prairies – Ancien Village de Saraguay



Maison Mary Dorothy Molson

Maison Mary Dorothy Molson

La valeur documentaire de la maison Marie Dorothy Molson

Bâtiments comparables

Pôle d'attraction : - Lac Saint-Louis – Pointe-Claire



Maison Charles Westley MacLean (Stewart Hall)

Maison Mary Dorothy Molson

La valeur documentaire de la maison Marie Dorothy Molson

Pôle d'attraction : Rivière des Prairies – village de Saraguay

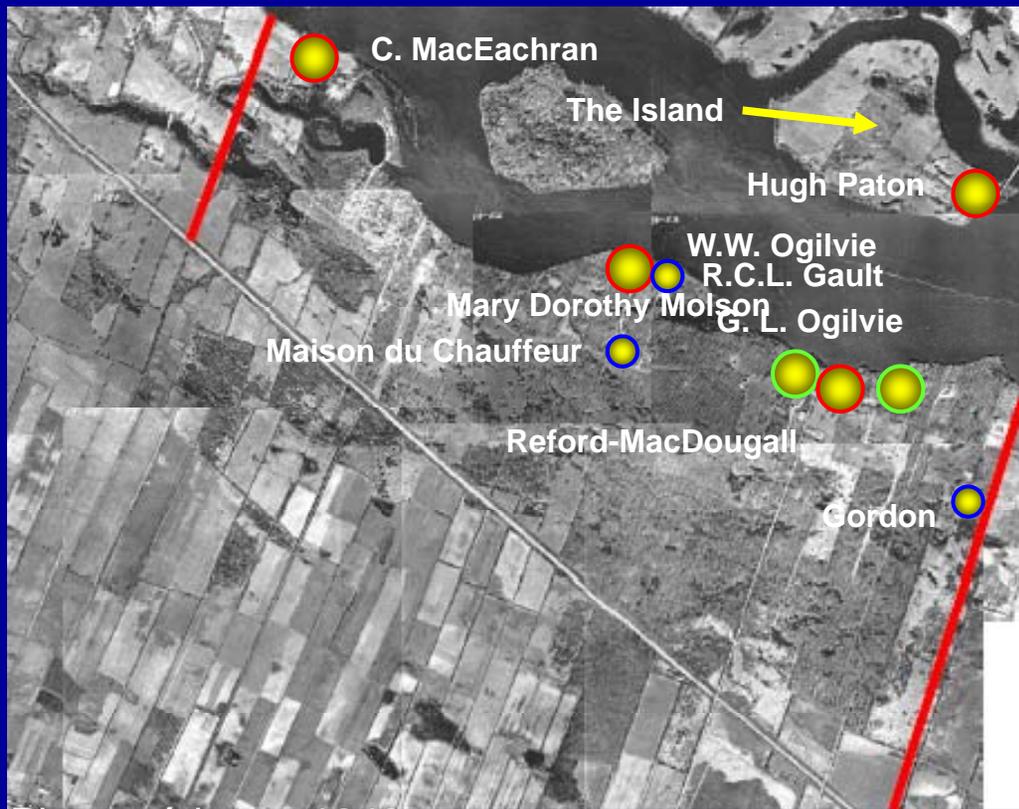
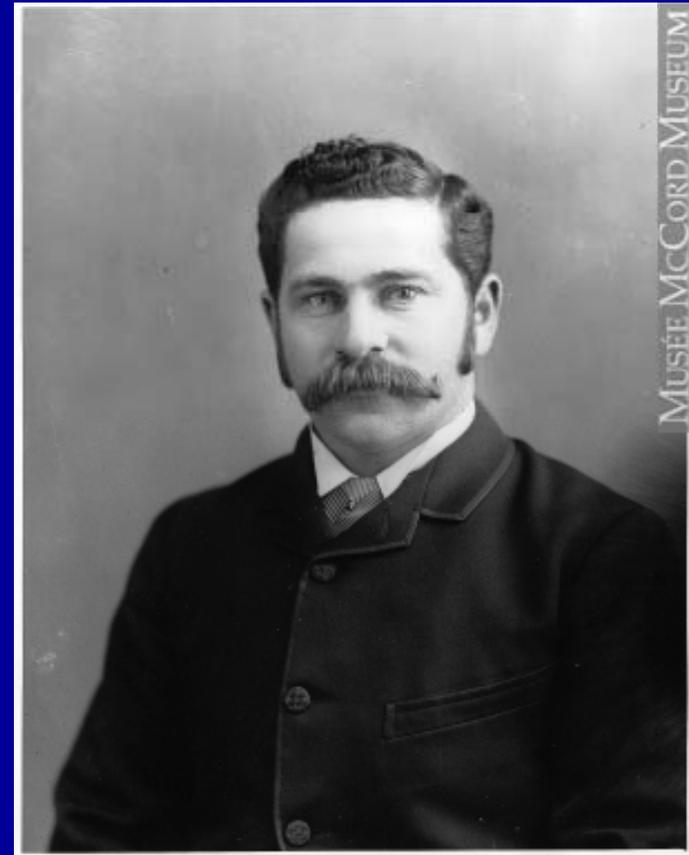


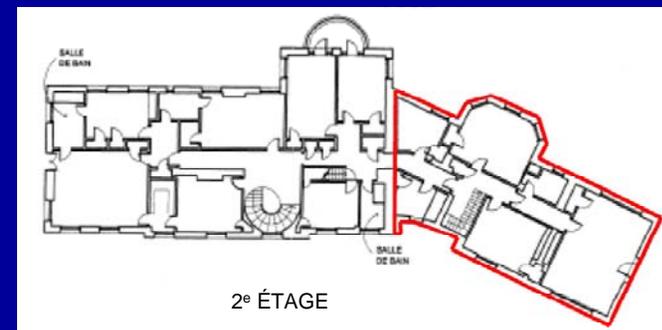
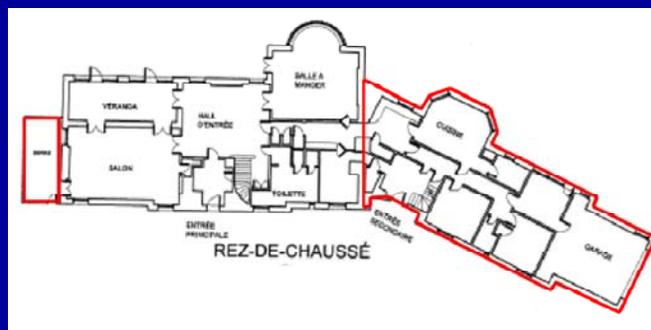
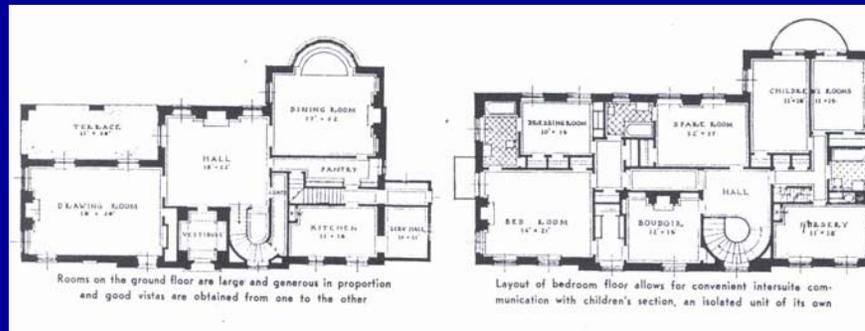
Photo aérienne 1948



Maison Mary Dorothy Molson

La valeur documentaire de la maison Marie Dorothy Molson

- Appropriation de terres agricoles en milieu rural, le long d'un cours d'eau, par la haute bourgeoisie anglophone montréalaise
- Année de construction 1930 et agrandissement en 1936



La valeur documentaire de la maison Marie Dorothy Molson

- l'appropriation de terres agricoles en milieu rural, le long d'un cours d'eau, par la haute bourgeoisie anglophone montréalaise
- Année de construction 1930 et agrandissement en 1936
- Témoin de la vie mondaine des riches familles bourgeoises anglophones

La valeur documentaire de la maison Marie Dorothy Molson

- La maison Mary Dorothy Molson, témoin de la vie mondaine des riches familles bourgeoises anglophones



La valeur documentaire de la maison Marie Dorothy Molson

- l'appropriation de terres agricoles en milieu rural, le long d'un cours d'eau, par la haute bourgeoisie anglophone montréalaise
- Année de construction 1930 et agrandissement en 1936
- Témoin de la vie mondaine des riches familles bourgeoises anglophones
- Parmi une des plus vastes résidences de villégiature comparables
- Brève biographie de Mary Dorothy Molson

La valeur documentaire de la maison Marie Dorothy Molson

Brève biographie de Mary Dorothy Molson



*Mlle Dorothy Molson, 1925
peinture de D. E. Vicaji,*



Edith Reford, 1896



Maison Mary Dorothy Molson

La valeur architecturale de la maison Mary Dorothy Molson

- Niveau formel: Exemple et témoin de résidences inspirées du style Néo-Géorgien



États-Unis



Angleterre

La valeur architecturale de la maison Mary Dorothy Molson

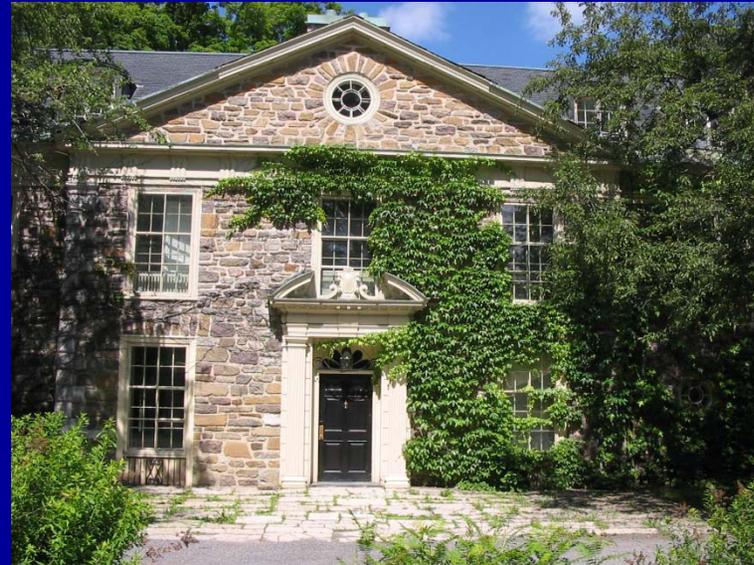
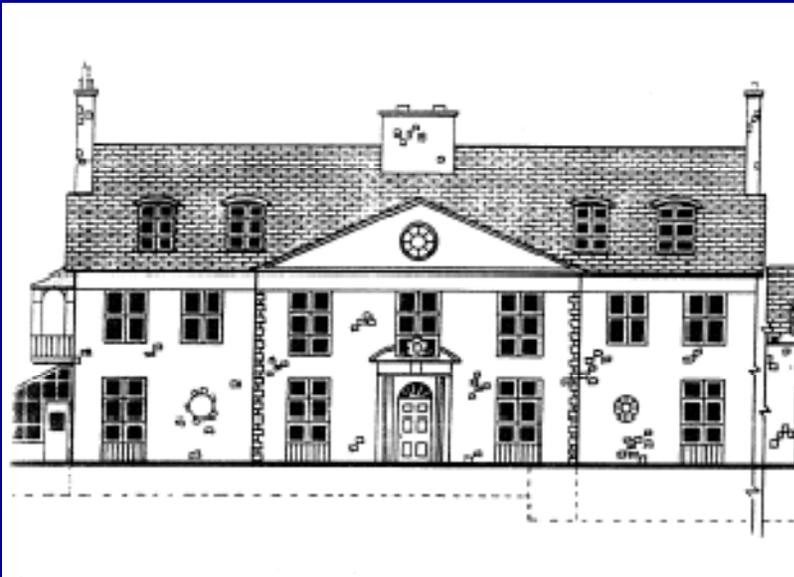
- Exemples de résidences inspirées du style Néo-Géorgien



Maison Mary Dorothy Molson

La valeur architecturale de la maison Mary Dorothy Molson

- **Éléments architecturaux qui s'apparentent au style Néo-Géorgien**



La valeur architecturale de la maison Mary Dorothy Molson

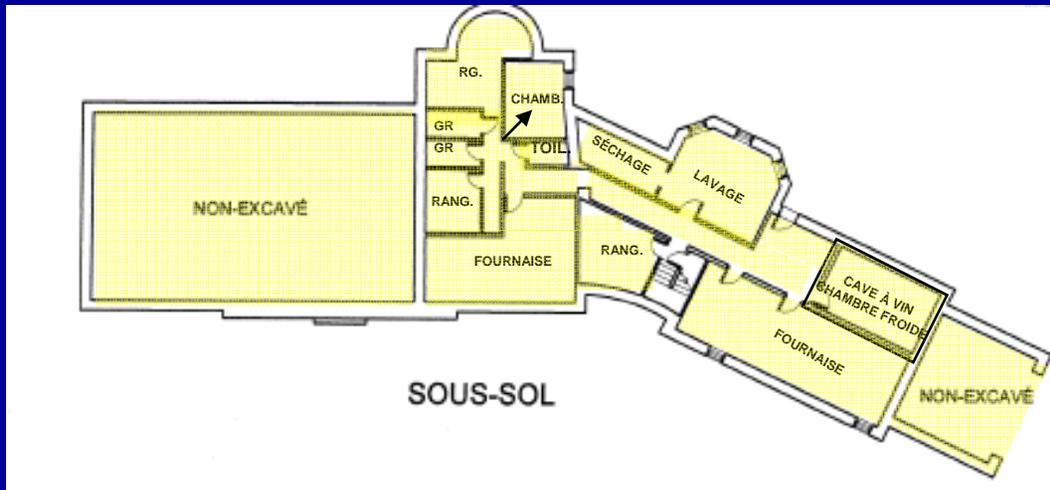
- Niveau formel: Exemple et témoin de résidences inspirées du style Néo-Géorgien
- Niveau fonctionnel: Représentative des vastes et somptueuses résidences de villégiature de la haute bourgeoisie anglophone au début du 20^e siècle

PIÈCE HABITABLE (Habitable Room) : Toute pièce d'un logement destinée à la préparation ou à la consommation des repas, au séjour ou au repos. (4697)

PIÈCE NON HABITABLE (Non-habitable room) : Toute pièce d'un logement autre qu'une pièce habitable. Comprend les salles de toilette, salles de bains, buanderies, halls, corridors, chaufferies, espaces de rangement et autres pièces ou espaces analogues. (4697)

La valeur architecturale de la maison Mary Dorothy Molson

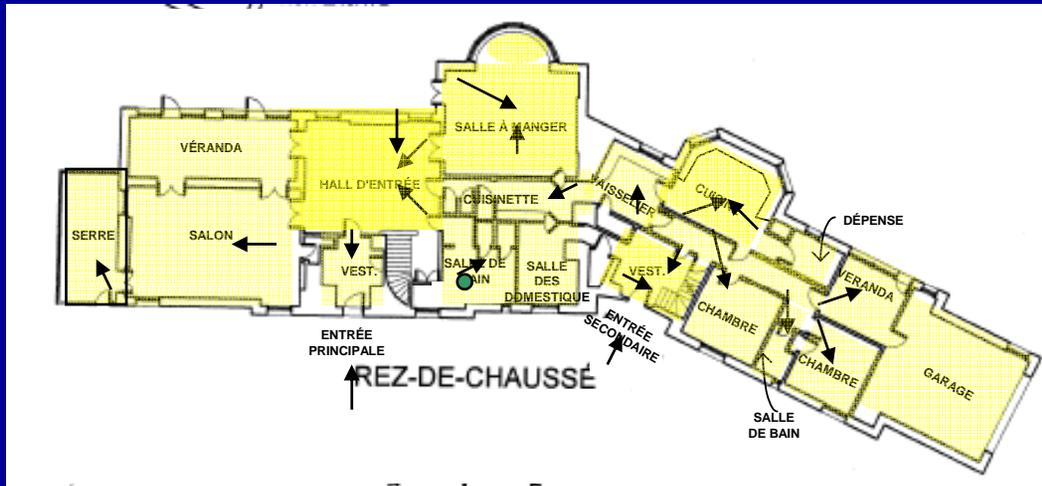
- Aménagement intérieur de la maison Mary Dorothy Molson



Maison Mary Dorothy Molson

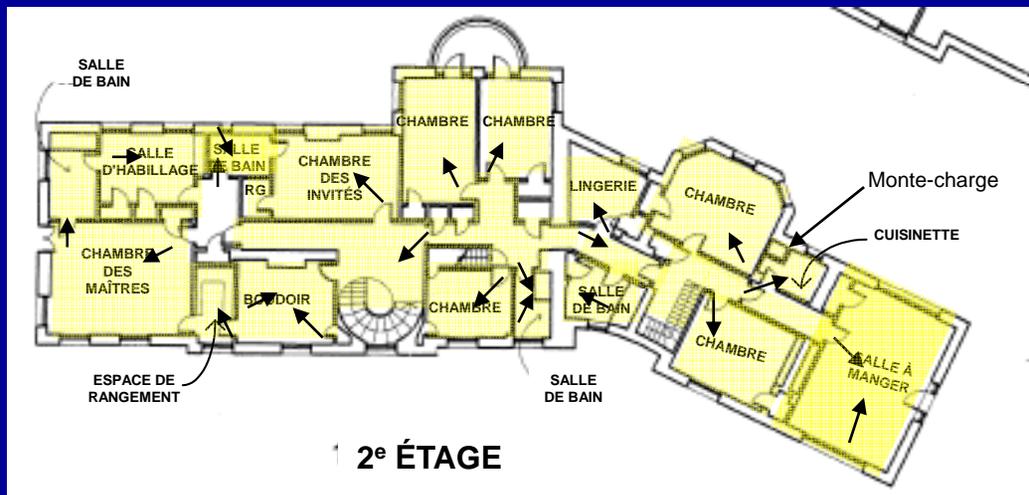
La valeur architecturale de la maison Mary Dorothy Molson

- Aménagement intérieur de la maison Mary Dorothy Molson



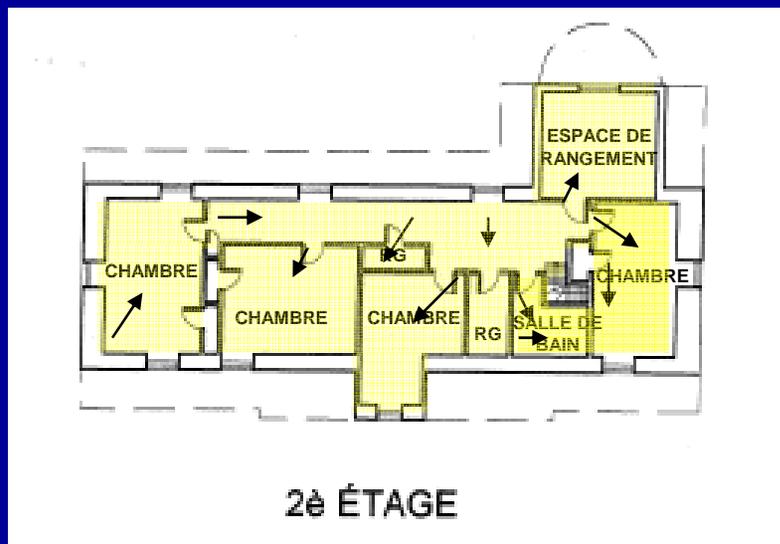
La valeur architecturale de la maison Mary Dorothy Molson

- Aménagement intérieur de la maison Mary Dorothy Molson



La valeur architecturale de la maison Mary Dorothy Molson

- Aménagement intérieur de la maison Mary Dorothy Molson



La valeur architecturale de la maison Mary Dorothy Molson

- **Niveau formel: Exemple et témoin de résidences inspirées du style Néo-Géorgien**
- **Niveau fonctionnel: Représentative des vastes et somptueuses résidences de villégiature de la haute bourgeoisie anglophone au début du 20^e siècle**
- **Concepteur: A.T. Galt Durnford, architecte**

La valeur architecturale de la maison Mary Dorothy Molson

- **Niveau formel: Exemple et témoin de résidences inspirées du style Néo-Géorgien**
- **Niveau fonctionnel: Représentative des vastes et somptueuses résidences de villégiature de la haute bourgeoisie anglophone au début du 20^e siècle**
- **Concepteur: A.T. Galt Durnford, architecte**
- **Authenticité: haut degré d'authenticité et d'intégrité**



La valeur contextuelle de la maison Mary Dorothy Molson

- Intégré au Parc-nature du Bois-de-Saraguay
- Aménagement du terrain
- Cadre environnant



La valeur symbolique de la maison Mary Dorothy Molson

- **Témoin de la fastueuse époque de la haute bourgeoisie anglophone à la fin du 19^e siècle et au début du 20^e siècle**
- **Exploitation des domestiques au service de la haute bourgeoisie**
- **Témoin de l'appropriation des terres agricoles à des fins de villégiature**
- **Témoin des activités équestres pratiquées dans le village de Saraguay**

Projet de règlement de citation

- **RÈGLEMENT SUR LA CITATION À TITRE DE MONUMENT HISTORIQUE DE LA MAISON MARY DOROTHY MOLSON, SITUÉE AU 9095, BOULEVARD GOUIN OUEST**



Le projet de règlement de citation
– Cadre légal et réglementaire

- Règlement adopté en vertu des pouvoirs de la LBC
- S'ajoute à la réglementation en vigueur

Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville
– Secteurs et immeubles significatifs

Le projet de règlement de citation
– contenu du règlement

Chapitre I - Objet du règlement

Chapitre II - Motifs de la citation

Chapitre III - Effet de la citation

Chapitre IV - Conditions de conservation et de mise en valeur

Le projet de règlement de citation
– contenu du règlement

Chapitre II - Motifs de la citation

- Valeur documentaire
- Valeur architecturale
- Valeur contextuelle
- Valeur symbolique

Le projet de règlement de citation – contenu du règlement

Chapitre III - Effet de la citation

- Obligation de conservation en bon état
- Interventions pour lesquelles l'autorisation du conseil d'arrondissement est requise
CCU de l'arrondissement
- Intervention pour laquelle l'autorisation du conseil municipal est requise
Conseil du patrimoine de Montréal

Le projet de règlement de citation – contenu du règlement

Chapitre IV - Conditions de conservation et de mise en valeur

Section I – Interventions sur le monument historique cité

- Maintien de l'intégrité
- Maintien des éléments historiques essentiels
 - Le volume en pierre
 - Les cheminées en pierre
 - L'emplacement, la forme et les dimensions des ouvertures
 - La nature, la texture, la couleur et l'appareillage de la maçonnerie
 - La forme du toit à deux versants

Le projet de règlement de citation
– contenu du règlement

– Autres travaux autorisés

- Les travaux qui consolident l'aspect actuel du bâtiment ou qui lui restituent son aspect d'origine
- Les modifications à la volumétrie ou ajouts d'éléments requis pour assurer la conservation pérenne ou la mise aux normes du bâtiment

Le projet de règlement de citation
– contenu du règlement

Chapitre IV - Conditions de conservation et de mise en valeur

Section II – Bâtiment accessoire

Section III – Stationnement et aménagement paysager

Section IV – Excavations

Section V – Enseignes

Maison Mary Dorothy Molson

FIN



Les étapes subséquentes

Avis du Conseil du patrimoine février 2008

Adoption du règlement par le Conseil municipal
le 23 février 2008